

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION
*tetaneutral.net***

Le **mercredi quinze décembre deux mille dix à vingt et une heure**, les membres fondateurs de la future association *tetaneutral.net* se sont réunis en assemblée générale constitutive à **Toulouse** sur convocation de Monsieur **GUERBY Laurent**.

La liste émargée avec les nom et prénom des personnes présentes est annexée au présent procès verbal.

Monsieur **GUERBY Laurent** dépose sur le bureau de l'assemblée générale constitutive et met à la disposition des personnes présentes les textes des projets de statuts portant création de l'association *tetaneutral.net*.

Monsieur **GUERBY Laurent** fait observer que la présente assemblée constitutive a été convoquée sans formalisme particulier. Seul sont présents les personnes ayant manifesté depuis le départ un intérêt au projet.

L'assemblée, lui donne acte de cette déclaration.

Puis, monsieur **GUERBY Laurent** rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- constitution de l'association *tetaneutral.net* ;
- examen et adoption des statuts ;
- élection des administrateurs ;
- pouvoirs à donner en vue d'effectuer les formalités.

Première délibération

Création de l'association *tetaneutral.net* dont le siège social est fixé à : **10 Place Saint Julien, 31000 TOULOUSE** en vue de :

Cette association a pour objet de promouvoir l'utilisation et le développement du réseau Internet, c'est à dire le réseau public, routé par le protocole IP (Internet Protocol), constitué des systèmes autonomes reconnus par l'IANA (Internet Assigned Numbers Authority) ; de favoriser les utilisations de ce réseau à des fins scientifiques, sociales, de recherche, d'éducation, de culture et artistiques sans volonté commerciale, de favoriser la compréhension du réseau Internet et de ses enjeux par le public et enfin, de défendre la neutralité de ce réseau.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Deuxième délibération

Lecture, amendement et adoption des statuts de l'association *tetaneutral.net*

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Troisième délibération

L'assemblée constitutive, après avoir pris connaissance des candidatures présentées, décide de nommer en qualité de membres du Conseil d'Administration de l'association :

**Monsieur Laurent GUERBY de nationalité Française domicilié au
27 Avenue de la grande armée / Les Salvages, 81100 BURLATS
exerçant la profession d'ingénieur.**

**Monsieur Marc BRUYERE de nationalité Française domicilié au
10 Place Saint Julien, 31000 TOULOUSE
exerçant la profession de consultant.**

**Monsieur Alexandre GUY de nationalité Française domicilié au
57 rue Labat de Savignac, 31500 TOULOUSE
exerçant la profession de consultant en informatique.**

**Pierre-Guy BAREGES de nationalité Française domicilié au
6, rue Emile Pouvillon, 82000 Montauban
exerçant la profession de consultant.**

**Arne STÖLCK de nationalité Allemande, domicilié au
13 avenue des Minimes, 31200 Toulouse
exerçant la profession de consultant en logiciels libres.**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Quatrième délibération

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à monsieur **BRUYERE Marc** auquel il sera remis une copie du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités de déclaration en Préfecture et de publicité au Journal Officiel.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à **vingt deux heures**.

De l'assemblée générale constitutive de l'association *tetaneutral.net*, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres fondateurs de l'assemblée.

Association tetaneutral.net

10 Place Saint Julien

31000 TOULOUSE

Monsieur Laurent GUERBY de nationalité Française domicilié au
27 Avenue de la grande armée / Les Salvages, 81100 BURLATS
exerçant la profession d'ingénieur.

Monsieur Marc BRUYERE de nationalité Française domicilié au
10 Place Saint Julien, 31000 TOULOUSE
exerçant la profession de consultant.

Monsieur Alexandre GUY de nationalité Française domicilié au
57 rue Labat de Savignac, 31500 TOULOUSE
exerçant la profession de consultant en informatique.

Pierre-Guy BAREGES de nationalité Française domicilié au
6, rue Emile Pouvillon, 82000 Montauban
exerçant la profession de consultant.

Arne STÖLCK de nationalité Allemande, domicilié au
13 avenue des Minimes, 31200 Toulouse
exerçant la profession de consultant en logiciels libres.